

207364 - Il a formé le vœu de faire une aumône au cas où son club remporterait une victoire.

question

Comment juger le cas d'une personne qui a formé le vœu de faire une aumône au cas où son club remporterait une victoire?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Son éminence cheikh Abdourrahman

al-Barak a reçu la question citée en objet et y a apporté la réponse que

voici: **«L'intéressé doit effectuer son aumône, bien que son initiative soit condamnable pour deux considérations: la**

première est que l'intéressé lie son vœu à un jeu condamné dans la loi religieuse. La seconde est que le vœu est soumis à une conditions.

Or le vœu conditionné est soit interdit, soit réprouvé. Il ne repousse rien de la sentence d'Allah puisqu'il ne sert qu'à faire dépenser l'avare.»